Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600065-20251202-DEL20251119_53-DE

DEL20251119-53

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 novembre le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Monsieur LAUNAY Guénaël, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2025

PRESENTS (15) M. LAUNAY Guénaël, M. RUAUD Fabrice, Mme MOHAER Céline, M. PERRICHOT Corentin, M. LE HENAFF Edouard, Mme RUAUD Annick, Mme CESARI Frédérique, M. ROGER Grégory, Mme BERTHY Juliette, M. LABBE Benoît, Mme GEFFROY Aurélie, Mme LUCAS Marie-Thérèse, M. GUILLOTEL Alain, M. CHOTARD Alain, M. CHOTARD Clément.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (4) :
Mme ROUAUD Louise, ayant donné pouvoir à M. LAUNAY Guénaël.
Mme GICQUEL Lauréline, ayant donné pouvoir à Mme GEFFROY Aurélie.
M. JOSSET Sylvain, ayant donné pouvoir à M. RUAUD Fabrice.
M. RIALET Kevin, ayant donné pouvoir à Mme MOHAER Céline.

Délibération DEL20251119-53 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Pour faire suite à la démission de Madame Megan BARBIER et à l'arrivée de Monsieur Clément CHOTARD il est proposé de modifier la composition des commissions municipales.

Par consequent il est proposé au conseil municipal de valider la nouvelle composition des commissions municipales, ci-dessous :

Commission municipale finances
Guénaël LAUNAY
Louise ROUAUD
Alain GUILLOTEL

Commission municipale communication
Corentin PERRICHOT
Fabrice Ruaud
Grégory ROGER
Guénaël LAUNAY
Lauréline GICQUEL
Sylvain JOSSET

Commission Commerce – artisanat– développement économique
Fabrice RUAUD
Alain GUILLOTEL
Kevin RIALET
Benoit LABBE
Guénaël LAUNAY
Sylvain JOSSET

Commission environnement – espaces verts - voirie
Benoit LABBE
Edouard LE HENAFF
Fabrice RUAUD
Annick RUAUD
Alain GUILLOTEL
Grégory ROGER
Alain CHOTARD
Aurélie GEFFROY
Guénaël LAUNAY

Commission vie scolaire et extra-scolaire et jeunesse
Céline MOHAER
Annick RUAUD
Juliette BERTHY
Edouard LE HENAFF
Aurélie GEFFROY
Frédérique CESARI
Guénaël LAUNAY

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600065-20251202-DEL20251119_53-DE

DEL20251119-53

Commission agriculture
Guénaël LAUNAY
Edouard LE HENAFF
Aurélie GEFFROY
Alain CHOTARD
Benoit LABBE
Alain GUILLOTEL

Commission affaires sociales – intergénération
Marie-Thérèse LUCAS
Juliette BERTHY
Guénaël LAUNAY
Edouard LE HENAFF
Frédérique CESARI
Aurélie GEFFROY

Commission vie associative – sport – loisirs – affaires culturelles
Fabrice RUAUD
Céline MOHAER
Annick RUAUD
Kevin RIALET
Gregory ROGER
Edouard LE HENAFF
Guénaël LAUNAY
Sylvain JOSSET
Clément CHOTARD

Commission travaux – urbanisme patrimoine communal
Louise ROUAUD
Benoit LABBE
Alain CHOTARD
Marie-Thérèse LUCAS
Edouard LE HENAFF
Guénaël LAUNAY
Laureline GICQUEL
Alain GUILLOTEL

Vu l'article L 2121-22 du CGCT,
Vu la délibération du conseil municipal du conseil municipal du 13 avril 2022,
Vu la délibération n°del220413_07 du conseil municipal du 12 octobre 2022,
Vu la délibération n°del20230510_34 du conseil municipal du 10 mai 2023,
Vu la délibération n°del20230507_50 du conseil municipal du 5 juillet 2023,
Vu la délibération n°del20231115_76 du conseil municipal du 15 novembre 2023,
Vu la délibération n°DEL20231213-84 du conseil municipal du 13 décembre 2023,

Il est demandé au conseil municipal de :

De valider la nouvelle composition des commissions municipales présentées ci-dessus.
D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité (19 votes pour et 0 vote contre et 0 vote abstention) des membres présents ou représentés :

Valider la nouvelle composition des commissions municipales présentées ci-dessus.
Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Guénaël LAUNAY

MAIRIE de LIGNAN R.F. 56 Morbihan

Certifié exécutoire
Les formalités de publicité ayant été
effectuées le : 27/11/2025
et l'extrait du registre des délibérations ayant été transmis en Préfecture le : 27/11/2025